

## GRILLE TARIFAIRE saison 2023-2024

### OFFRE DE COURS

*La saison 2023-2024 s'étale de début septembre 2023 à fin juin 2024, sans interruption durant les périodes de vacances scolaires (aménagements possibles en revanche, communiquées alors: horaire et/ou lieu des cours)*

\* **Un cours d'essai** (1 fois, tous cours confondus) : **GRATUIT**

**INSCRIPTIONS POSSIBLES à TOUT MOMENT DE L'ANNEE**

**ADHESION ANNUELLE OBLIGATOIRE : 20 € par adhérent**

**Les tarifs ci-dessous n'incluent pas l'adhésion**

1

<b>TRAINING CONTEMPORAIN</b> Durée du cours = 3h (lundi-mercredi-jeudi-samedi-dimanche) <b>TARIFS</b>	
<b>LES CARTES</b>	
<b>CARTE 10 COURS</b> (Validité 5 mois, de date à date durant saison 2023-24)	<b>110 €</b> pour 10 cours d'une durée de 3h
<b>CARTE 20 COURS</b> (Validité 10 mois, durant saison 2023-24)	<b>200 €</b> pour 20 cours d'une durée de 3h
<i>Cartes nominatives, non cessibles. Accès aux différents trainings, à la fréquence voulue. A utiliser durant la période de validité 5 à 10 mois (selon carte choisie). Pas de remboursement des cours non utilisés.</i>	
<b>LES FORFAITS cours illimités</b>	
<b>(Ne comprennent que l'offre des Trainings)</b>	
<b>FORFAIT TRIMESTRIEL</b> (Validité 1 trimestre, durant saison 23-24)	<b>260€</b> par trimestre à partir de 3 cours/semaine et plus
<b>FORFAIT ANNUEL</b> (Validité saison 23-24)	<b>780€</b> pour l'année à partir de 3 cours/semaine et plus
<i>Accès à tous les trainings de votre choix. Forfait valable pour la saison 2023-2024, répartie comme suit : <u>1<sup>er</sup> Trimestre de début septembre à fin décembre / 2<sup>ème</sup> Trimestre de début janvier à fin mars / 3<sup>ème</sup> trimestre de début avril à fin juin. Tout Trimestre entamé est dû dans son intégralité (forfait annuel compris).</u></i>	

**A NOTER :**

- **L'inscription aux cours ou offre d'activité de l'Association Pas Sage engage le règlement de la cotisation pour la saison et valable du 1<sup>er</sup> sept au 31 août suivant.**
- **Le paiement doit se faire le premier jour d'activité.**
- **Pas de paiement en ligne, les règlements se font sur le lieu de la pratique des cours (chèques à l'ordre de l'Association Pas Sage / espèces accepté contre reçu).**

Par facilité pour les adhérents, le règlement peut toutefois, être effectué au moyen de plusieurs chèques qui seront remis à encaissement de façon échelonnées (nombre de chèques et date de dépôt à définir).

- **Pas de remboursement sauf cas de force majeure et avec certificat médical (cf règlement intérieur).**

**ACCOMPAGNEMENT ACCELERATEUR  
TRAVAIL DU DANSEUR INTERPRETE  
Sur 1 Trimestre  
(renouvelable)  
TARIFS**

**Offre incluant :**

- Accélérateur de niveau et de connaissances en danse,
- Préparation à diverses échéances (auditions, concours, scène, vidéo de promotion, contenu administratif...),
- Encadrement pour finaliser une production d'autrice/d'auteur.

**Emploi du temps hebdomadaire détaillé ci-dessous.**

**DEVIS et FORFAIT PROPOSES**

**DEVIS et FORFAIT Accompagnement**  
établis pour un suivi d'un trimestre (reconductible)

A noter : L'emploi du temps est provisoire, le contenu et le programme de chacun est personnalisable en fonction des priorités (selon les 3 axes)

**MONTANT du FORFAIT à définir selon le volume horaire de l'accompagnement, fixé et personnalisé** (de cours/activités de suivi, basés sur les axes nommés).

**Calcul effectué sur la base de la tarification des cours (hors accompagnement) tel que détaillé sur ce document.**

*Engagement sur un trimestre, conformément au programme établi au démarrage de l'accompagnement.  
Adhésion à l'association obligatoire (20€ annuel) en plus du prix du Forfait et modalités de paiement identiques à celle précisées pour les cours hebdomadaires/ activités de l'association.*

# EMPLOI DU TEMPS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	WEEK-END
9H						
10H	ESPACE DISPONIBLE POUR TRAVAIL PERSONNEL	ESPACE DISPONIBLE POUR TRAVAIL PERSONNEL	RÉPÉTITION PROJET COLLECTIF ET PERSONNEL	ESPACE DISPONIBLE POUR TRAVAIL PERSONNEL	ESPACE DISPONIBLE POUR TRAVAIL PERSONNEL	SAMEDI TRAINING 10H-13H
11H						
12H						
13H		TRAINING 13H-16H	TRAINING 13H-16H	TRAINING 13H-16H	TRAVAIL DE PRODUCTION ARTISTIQUE 13H-16H	DIMANCHE TRAINING 14H-17H
14H						
15H	POINT TECHNIQUE 14H-15H30					
16H	POINT ADMINISTRATIF 15H30-17H					
17H						
18H						
19H			ATELIER D'ÉCRITURE CHORÉGRAPHIQUE 19H-21H30		POINT TECHNIQUE ET/OU ADMINISTRATIF 18H30-21H30	ESPACE DISPONIBLE POUR TRAVAIL PERSONNEL SAMEDI APRÈS-MIDI DIMANCHE MATIN
20H						
21H						

